

BINIC-ETABLES

SUR MER

MAGAZINE COMMUNAL D'INFORMATION

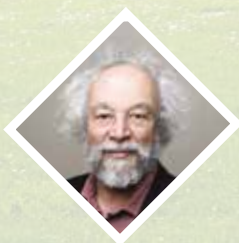


***Participez aux
projets de la
commune***

AVRIL 2022 - N°1

WWW.BINIC-ETABLES-SUR-MER.FR

| | | | |
|----------------------|----|-------------------------|----|
| Agenda | 3 | Urbanisme | 17 |
| Culture | 4 | Tourisme | 18 |
| Rendez-vous | 6 | Nouveau dans la commune | 19 |
| Bien être animal | 7 | Environnement | 20 |
| La commune | 8 | Travaux | 22 |
| Social & Solidarités | 10 | Expressions politiques | 24 |
| Dossier | | Intercommunalité | 26 |
| Participation | 12 | Poésie | 28 |
| Enfance | 16 | | |



Madame, Monsieur,

Le printemps nous invite au renouveau et c'est ce qui nous amène aujourd'hui à vous présenter le premier numéro de « Binic-Étables sur Mer » arborant fièrement le logo de notre commune en toute simplicité mais aussi en affirmant clairement qu'il s'agit du magazine d'information municipal.

« Issue » l'œuvre de Simon Augade commandée par la municipalité dans le cadre du 1% artistique lié aux travaux de la mairie principale est désormais achevée. Je vous invite à venir la découvrir dans le parc municipal pour ceux qui ne l'auraient pas encore vue.

Vous en profiterez peut-être aussi pour découvrir « Vertèbres » l'œuvre de Irène Le Goaster, récemment acquise par la municipalité. L'artiste a utilisé le bois d'un chêne tricentenaire du parc de la Roche Jagu, abattu par la tempête de 1995. Trouver l'Issue, voilà qui n'est pas une mince affaire dans notre monde déboussolé. Profitons de ce message artistique pour y réfléchir à notre échelle, bien modestement. Nous pouvons travailler ensemble pour qu'elle soit belle à l'image du parc si bien nommé « La Belle Issue »

Paul Chauvin,
Maire de Binic-Étables sur Mer

Magazine Binic-Étables sur Mer Magazine Communal d'Information – Ce périodique d'information est publié par la commune de Binic-Étables sur Mer – 1 Place Jean Heurtel 22680 Binic-Étables sur Mer – www.binic-etables-sur-mer.fr
 Directeur de la publication : Paul Chauvin
 Rédaction & mise en page : Service Culture et Communication / Design graphique : Cibles & Stratégies / Crédits photos : Fara Films, l'Office de Tourisme de Binic-Étables sur Mer, Jean-Jacques Warroux, Gilbert Bertrand, Kevin Lebrun, Elizabeth Werner, Dominique Checler - Avec les icônes Noun Project
 Impression : Guivarch Imprimerie sur papier FSC PEFC à 5100 exemplaires. ISSN 2555-1191

Au Printemps 2022

Printemps des Poètes

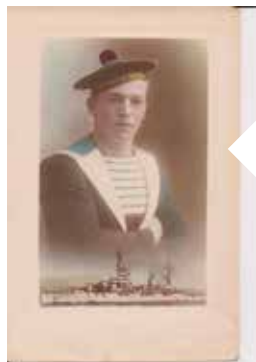
L'évènement Printemps des Poètes est une manifestation francophone qui rassemble en France et au Canada de nombreux programmes mettant en lumière l'écriture poétique et ses auteurs. Cette année, il se déroulait du 12 au 28 mars, avec pour thématique «l'éphémère».

Dès le début du printemps 2022, la poésie a fleuri notre commune...

Le 18 mars, à l'Estran, le public a pu profiter d'une représentation théâtrale des ateliers adultes et adolescents de Cap à cité «Le cabaret d'imaginaire» puis d'un spectacle musical «jazz et poésie».



Un bel hommage le 8 mai



La cérémonie du 8 mai 2022 sera l'occasion de rendre hommage à Monsieur Eugène PHILIPPE, enfant de la commune d'Étables sur Mer, mort pour la France, et injustement oublié par l'Histoire.

Après une déambulation piétonne qui débutera à 10h (et véhicules de collection) qui cheminera depuis la mairie déléguée et rejoindra le Monument aux Morts de Binic pour la cérémonie, vous serez invités à vous joindre à un second moment de recueillement autour du Monument d'Étables sur Mer à 11h15, au cours duquel le nom de Eugène PHILIPPE sera dévoilé, gravé dans le bronze.

N'oublions jamais le sacrifice de nos aînés.

LA GALERIE

La Galerie lance sa nouvelle programmation à partir de mai 2022 avec une réflexion autour de la Peinture et du Support.

Entre mise en lumière d'un médium séculaire par le prisme de la jeune création et réflexion autour de la mise en espace, et de supports exportant la peinture hors du cadre, les expositions produites devraient

questionner la perception de chacun sur le langage pictural.

Rendez-vous à partir de mai pour découvrir le travail de Kahina Loumi, jeune artiste vivant à Rennes, qui présentera des œuvres, inspirées d'un récent séjour en Sicile, où culture, histoire et paysages de l'île viendront rencontrer les abstractions poétiques de l'artiste.

Sortie ornithologique

Depuis le mois de janvier et jusqu'au 11 juin, l'association Bretagne Vivante et la commune vous proposent des sorties autour du Vau Durand sur les thèmes comme « Les passereaux d'hiver », « La botanique-prairie et sous bois », « L'écologie et le fonctionnement d'une zone humide », ... Prochain rendez-vous, les 14 mai et 11 juin.

Les infos sur le site internet de la commune et inscriptions à culture.communication@besurmer.fr



BILAN ET AVENIR

Soutien et élan culturel



L'équipe municipale souhaite accompagner le développement de la bibliothèque afin de permettre à tous les habitants de la commune d'accéder à des services de lecture publique. Accompagnés par la bibliothèque des Côtes d'Armor, les élus référents et les techniciens de la commune ont ainsi entamé plusieurs actions depuis septembre 2020 pour réfléchir à l'élaboration d'un *Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (P.C.S.E.S)*. Le PCSES est un « document de politique publique, en vue de l'actualisation d'une démarche déjà menée ou de la création d'un nouvel équipement ».

+ d'infos sur : <https://jeparticipe.besurmer.fr>

Nouvelle équipe

Face à la demande croissante des habitants, la commune a adapté les moyens. Un poste supplémentaire d'adjoint du patrimoine a été créé et le budget des acquisitions a été augmenté.

Ce soutien a permis d'accroître les propositions d'animations : Nuits de la Lecture, Mois du Numérique, la participation au Prix Louis Guilloux et au Prix Cézam...



Suzanne Gauffeny et Pascale Le Merrer

En 2021, le soutien en faveur de l'accès à la culture et de la création artistique s'est poursuivi.

L'accueil du Photo-Festival nous a fait voyager, l'événement de street art Just do Paint a redonné des couleurs au centre-bourg d'Étables sur Mer, la Graffschool, en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement, a permis à une dizaine de jeunes de s'essayer au graff.



Just Do Paint 2021

Les animations d'été et de Noël ont également rassemblé les habitants.

À la Galerie, 4 expositions et 4 résidences d'artistes ont partagé l'espace avec les interventions des associations. Le Marché d'Art de la Galerie a reçu 14 artistes, et une politique d'éducation populaire a été menée via des ateliers et le travail de la photographe Isabelle Vaillant.

Concernant le cinéma Le Korrigan, des travaux de remise aux normes ont été effectués et une étude est en cours pour améliorer le confort des usagers de façon pérenne. Une programmation à l'année est prévue, renforcée par l'activité de l'association Korrigan Paradiso.

À l'Estran, trois spectacles gratuits ont été proposés : de la danse contemporaine,

un spectacle musical pour enfants et une soirée de concerts jazz-post rock. Tout ceci venant compléter une offre associative riche (Lynceus Festival, La Nef D Fous, Les Escapes de Binic, Les Heures Musicales, Jazz ô Château, ...).



Lynceus Festival 2021



Les Heures Musicales 2021

Pour la lecture publique, suite au diagnostic effectué dans le cadre du *Projet Culturel, Scientifique, Educatif, Social (PCSES)*, un constat s'est imposé : la bibliothèque municipale était largement sous-dotée depuis qu'elle a rejoint le réseau des médiathèques de la Baie.

En complément, un inventaire du petit patrimoine à protéger a été dressé et les Journées du Patrimoine ont été organisées ainsi que des visites du site des Bernains.

En 2022 nous renforçons l'élan culturel tout en y apportant une nouvelle dimension.

Concernant la Galerie municipale, nous accueillons une nouvelle responsable qui, forte de ses 15 ans d'expérience, apportera sa vision professionnelle au fonctionnement du lieu, tout en aménageant des espaces pour accueillir d'autres formes d'expressions culturelles.

L'identité culturelle de la salle de l'Estran, quant à elle, se renforce grâce au maintien de son activité et de la programmation annuelle, mais aussi grâce à l'aménagement d'espaces dédiés à la pratique artistique.

Du côté du patrimoine, une personne chargée de poursuivre le travail de valorisation du passé morutier a été recrutée.

Une rencontre avec un spécialiste de la scénographie, pour la mise en valeur des collections, a été organisée pour de futurs aménagements du musée d'art et traditions populaires.

À côté des événements annuels reconduits (L'œil vagabond, le Noël des scolaires et la féerie de Noël, les nombreux festivals, Couleur de Bretagne, les Folles tablées...), de nouveaux événements sont prévus : le Printemps des Poètes mettra en avant la poésie dans toute la commune, le festival des Beaux Lendemain...

Kévin Lebrun,

Adjoint à la culture, au patrimoine et à la communication



Féerie de Noël 2021

Bons Baisers d'Étables sur Mer



Chloé L'Affeter et Frédéric Bonnafous, auteurs réalisateurs, ont réalisé un superbe film sur la station balnéaire d'Étables sur Mer à partir de cartes postales anciennes et l'ont offert à la commune. Nous les remercions chaleureusement.

Profitez de ces belles images et de cette belle histoire sur le site internet de la commune :

www.binic-etables-sur-mer.fr/galerie-video

Un film retraçant l'histoire de Binic également à partir de cartes postales est en cours de création par ces deux mêmes auteurs-réalisateurs.

Les boîtes à livres

«Ma petite bibliothèque de proximité», comme l'appelle Anne, lorsqu'elle passe devant la jolie maison qui nous invite à ouvrir la fenêtre. Là, sur trois niveaux, ont été déposés par les habitants des livres de toutes sortes: romans, documentaires, et même quelques livres pour enfants.

C'est Yves Le Sidaner qui est à l'origine de ce projet dans le cadre du Budget Participatif 2019 proposé par la commune. Marianne Provost et Sébastien Basset (sur la photo), agents communaux, s'en sont ensuite emparés, ont visité quelques communes où ce genre de

construction existait déjà.

Sébastien a travaillé à la conception de l'objet pour qu'il soit pratique, de dimensions harmonieuses et d'aspect accueillant. Des échanges ont eu lieu avec la commission Transparence et Participation des habitants. C'est Jean-Yves Lagoutte qui a accepté d'être le cobaye pour que ces boîtes à livres soient conçues «PMR»

«Nous avons voulu une structure solide, bien sûr, mais sobre et ne demandant que peu d'entretien» précise Sébastien.

Les matériaux utilisés sont le PVC, la tôle (tuiles rouges), le bac acier et un bardage très résistant.

– « Vous venez d'ouvrir la fenêtre

de la petite bibliothèque, Madame, vous apportez des livres, vous en empruntez ?

– Aujourd'hui je rends un livre de la Bibliothèque Verte que ma fille de 8 ans a dévoré en une semaine. Je viens ici régulièrement, le choix est très varié. En tout cas, merci pour cette initiative ! »



TRANSITIONS

Un printemps pas comme les autres...

Au programme

Le week-end des transitions sera l'occasion de découvrir le nouveau spectacle de la jeune éco-compagnie *Arborescent.e.s Détrit*, le dimanche 15 mai à 16h derrière la salle de l'Estran.

Que trouve-t-on dans les poubelles ?

Dans une parole où se mêlent conte, marionnette, théâtre d'objet et chansons, *Détrit* remet en jeu la notion-même de finalité. Quand est-ce que ça finit ? Est-ce que seulement ça finit un jour ?

Durée 1h - Tout public



Avec le soutien du Festival MARTO!, la Ville de Vincennes, le département du Val de Marne, l'université Paris Nanterre, le CROUS de Versailles, la Ville de Binic-Étables sur Mer.

En partenariat avec La Maison du Zéro Déchet, l'auberge de jeunesse HI - Saint-Brieuc, la Recyclerie-Seconde Nature).

L'équipe municipale invite à nous rassembler les 14 et 15 mai à l'occasion d'un week-end dédié aux transitions.

Tout d'abord arrêtons-nous, retrouvons-nous dans la nature, au parc, sur nos plages, en balade sur nos chemins pour savourer la beauté de la nature qui s'éveille, partageons un pique-nique, participons au grand nettoyage de printemps.

Nous vous proposerons de participer à des ateliers ludiques, des pique-niques bucoliques, un spectacle magique et de finir en musique.

Éducation à l'environnement

Echanges, débats autour des stands dans le parc de la Belle Issue, ateliers à l'Estran, exposition à la Galerie, film au cinéma, théâtre, moments festifs, apéro-concert. Nous travaillons à vous proposer un programme gratuit, accessible à tous, avec l'envie de partager avec vous cette convivialité retrouvée.

Deux ateliers, entre autres, seront proposés durant le week end :

- La fresque du climat pour mieux appréhender le dérèglement climatique et ses conséquences.

« Il est nécessaire de bien comprendre un problème pour y apporter des solutions et passer à l'action. En 3 ans, la Fresque du Climat est devenue l'outil-référence pour permettre aux individus et organisations de s'approprier le défi du changement climatique. »

www.fresqueduclimat.org

- La fresque de la renaissance pour imaginer ensemble un avenir souhaitable.

« La fresque de la Renaissance Écologique » propose une vision de l'avenir. Elle s'appuie sur des solutions qui existent. Il est donc possible de la concrétiser. Il y a encore beaucoup à faire et c'est le moment de s'y mettre. »

www.renaissanceecologique.fr

Parce que nous sommes une communauté à taille humaine, parce que nous bénéficions d'un environnement exceptionnel, parce que nous pouvons échanger et débattre, ici à Binic-Étables sur Mer, nous vous proposons d'inventer un avenir enviable.

Venez nous rejoindre, l'avenir c'est nous, tous ensemble qui pouvons le construire.



Paul Chauvin,

Maire de Binic-Étables sur Mer

SANTÉ FÉLINE

Protégez vos chats !

La stérilisation est une nécessité, tant pour le mâle que pour la femelle.

En effet, elle favorise une meilleure santé et une très bonne espérance de vie de votre petit compagnon. Les bénéfices de cette opération sont multiples; la stérilisation supprime les comportements sexuels aux effets indésirables : agressivité, bagarres, blessures, miaulements nocturnes intempestifs, marquage urinaire. Le chat stérilisé n'étant plus à la recherche d'un partenaire sera moins susceptible d'avoir un accident sur la voie publique.

Les bénéfices de la stérilisation sur la santé de votre animal sont considérables; c'est donc une mesure préventive qui permet d'éviter les maladies graves ou mortelles : le FIV ou sida du chat, les tumeurs mammaires ou ovariennes chez la femelle, le Coryza (très contagieux), le Typhus, la Leucose féline (mortels tous les deux). Petite mise en garde : la pilule contraceptive n'est pas une bonne solution car dangereuse pour la santé de la chatte, mais aussi très contraignante et finalement coûteuse à la longue pour les propriétaires.

Certes la stérilisation de votre chat est un investissement financier, mais une seule fois ! Cette dépense représente

à moyen et long termes un bénéfice très appréciable : fini les visites coûteuses chez le vétérinaire pour les pathologies et blessures diverses déjà évoquées.

De plus, en stérilisant votre protégé, vous contribuez à faire reculer la misère animale liée à la fréquence des portées de chatons non désirés. Un couple de chats peut avoir 20 000 descendants en 4 ans !



Si vous souhaitez faire stériliser votre chaton, n'attendez pas que la femelle ait ses premières chaleurs, qu'elle puisse fuguer, ou si c'est un mâle, qu'il commence à uriner partout. La stérilisation vous permettra de garder plus longtemps et en bonne santé votre animal de compagnie.

*Elizabeth Werner,
Conseillère déléguée aux solidarités*

Passages pour la petite faune

Il est recommandé de ménager des encoches de circulation de 10cm x 10cm au bas des clôtures et grillages délimitant les propriétés, car la petite faune se retrouve «enfermée» dans un espace réduit qui ne correspond pas à ses besoins vitaux.

C'est le cas notamment pour les hérissons qui ne peuvent se contenter d'un seul jardin pour vivre. Et si un muret a été construit, faire pousser une plante grimpante à l'une de ses extrémités permettra l'évasion du hérisson vers d'autres secteurs de nourrissage et de rencontre de partenaire. En parler au préalable aux voisins si la haie (clôture) est mitoyenne.

Remarque : concernant le recours aux robots-tondeuses, ne pas les utiliser de nuit, car devant un danger le hérisson ne s'enfuit pas, mais il se met en boule. Il est arrivé que l'on retrouve dans les jardins ou terrains de foot des hérissons mutilés. Après toute une nuit de souffrance et l'importance des blessures, ils n'ont pu être sauvés, malheureusement.



RECRUTEMENT

Des équipes renforcées

Bilan 2021 des aides habitat sur la commune

- 102 322 € d'aides accordées aux projets de logements locatifs sociaux
- 265 712 € d'aides accordées aux habitants de la commune
- 18 aides au logement HLM pour 102k€
- 69 ménages accompagnés dans le cadre du programme RENOVACTION pour 468k€



Tiphaine Solo, Benjamin Veniant, Yann Thébault, Pascal Chauvel, Jean Thebault

Mireille Massard, Anne Mahé, Mathilde Legrand



Mélody Demoy, Céline Chasseuil, Anaëlle Baron



Damien Prudhomme, Sarah Moyon, Olivier Fraboul, Frédérique Doré

NOUVEAUX HORAIRES

La mairie principale, place Jean Heurtel est fermée le mardi après-midi et ouverte le mercredi après-midi.

Retrouver l'annuaire des services sur le site internet de la commune : binic-etables-sur-mer.fr/organigramme-des-services/

Depuis septembre 2021, de nouveaux agents sont venus rejoindre les différents services de la commune :

- Pascal Chauvel, Olivier Fraboul, Tiphaine Solo, Jean Thébault et Benjamin Veniant, aux services techniques
- Céline Chasseuil, Mélody Demoy, Isabelle Le Moigne à l'enfance
- Nadine Thuret, à l'entretien
- Suzanne Gauffeny, à la bibliothèque municipale

- Anaëlle Baron, Hervé Cueff, Isabelle François, Dominique Halais, Mireille Massard, Justine Rolland, aux résidences autonomie
- Sarah Moyon, à la Galerie municipale
- Mathilde Legrand, chargée de mission pour la participation citoyenne
- Anne Mahé, à l'état civil
- Damien Prudhomme, au CCAS
- Frédérique Doré, à la vie associative
- Et Yann Thébault, Directeur Général des Services

CIVISME

Propreté de la commune

Nos agents municipaux sont très investis dans leur travail pour entretenir et embellir la commune dans toute son étendue.

Quelques citoyens, dont le sens civique est naturel, ne manquent jamais de ramasser les déjections de leurs chiens, que ce soit sur la voie publique, sur les plages, dans les parterres ou espaces verts. Mais trop nombreuses sont les personnes qui ne se rendent pas compte que ce geste est indispensable pour assurer à tous la sécurité, la salubrité et tout simplement le respect.

Par contre, nulle obligation de ramasser les crottes de son chien dans son jardin ou sa cour : c'est du domaine privé.

Les agents qui interviennent dans les espaces verts de notre commune ont trop souvent l'extrême désagrément d'être confrontés à ce problème, notamment lors de l'utilisation des débroussailleuses.



Et comment accepter que des personnes en fauteuil roulant ne puissent pas en toute sécurité parcourir notre territoire communal, confiants dans l'engagement civique de tous ?

Lorsque Youki s'est soulagé sur le trottoir, le parking, dans une plate-bande, au milieu de la passerelle piétonne, sur les marches de l'escalier qui mène à la plage des Godelins et évidemment sur la plage, ne détournes pas le regard mais sortez de votre poche le petit sac que vous avez prévu pour chaque balade du toutou, et après le ramassage, utilisez les poubelles sur la commune ou votre propre poubelle, mais ne jetez pas le déchet dans la nature, ni dans la haie des riverains.



Merci de changer maintenant cette situation, partageons l'espace public dans le respect absolu des règles du «bien vivre ensemble».

*Elizabeth Werner,
Conseillère déléguée
aux solidarités*

Le GR34 et les Bernains

Depuis novembre 2021, l'équipe des espaces verts a vu son effectif renforcé afin de travailler notamment à l'aménagement et à l'entretien du GR34.

Le camp des Bernains, site naturel d'exception, a lui aussi bénéficié d'un entretien tout particulier. En effet, il aura fallu pas moins de 5 jours de travail au personnel communal pour débroussailler près de 10 km de promenade et dégager le lieu afin que les promeneurs puissent découvrir cet endroit chargé d'histoire dans les meilleures conditions.



Pascal Chauvel, Florian Bazoge, Olivier Bot et Tiphaine Solo

***Ils vous offrent un cadre
de vie agréable.
Merci de les encourager.***

PROJETS

Logements, ateliers gratuits et accessibilité

CHIFFRES 2021

DISTRIBUTION DE DENRÉES DE LA BANQUE ALIMEN- TAIRE

- Lancement en mars 2021
- 29 familles bénéficiaires (68 personnes)
- 4 bénévoles

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAP- TÉE SIEL BLEU

Séances payantes encadrées par l'association :

- 2020 : 25 participants
- 2021 : 30 participants

Séances gratuites été 2021

(relaxation posturale, gym prévention santé, marche avec bâtons, danse chorégraphiée adaptée).

- 166 participations sur notre commune sur 2 mois

MUTUELLE : PARTENARIAT POUR UN CONTRAT DE GROUPE

- Mis en place en septembre 2021
- Réunion publique : 107 participants
- Devis réalisés : 118
- Contrats signés : 29

TRANSPORT : NOUVEAU TARIF SOCIAL TUB

- Mis en place en septembre 2021
- Aide cumulable avec le tarif social SBAA.
- 17 usagers bénéficiaires

INFOS CCAS

Damien Prudhomme

☎ 02 96 70 64 18

ccas@besurmer.fr

Vous êtes propriétaire d'un logement vacant : pouvons-nous en discuter ?

Un certain nombre de logements sont vacants sur notre commune, et il faudrait que ces logements soient remis sur le marché (à louer ou à acheter).

En partenariat avec les services de l'Etat et avec le service Habitat-Logement de SBAA, un courrier a été envoyé par le CCAS en décembre 2021 aux 140 propriétaires de logements vacants sur notre commune.

Le but ? Connaître les raisons de la non-utilisation du logement (travaux à réaliser, attente de location ou de vente, mauvaise expérience de location...), s'enquérir du projet pour ce logement, proposer un accompagnement.



Activités gratuites pour les 60 ans et +

Consultez l'agenda en ligne ! Nouveau site www.pourbienvieillirbretagne.fr

Si vous avez des souhaits d'atelier de prévention (atelier mémoire, balade gourmande ...), n'hésitez pas contacter Damien Prudhomme au

CCAS.

Vous voulez être informé des ateliers à proximité de chez vous ? Inscrivez vous à la newsletter : il suffit d'écrire votre adresse email.

Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Depuis 2017, les établissements recevant du public (ERP) doivent mettre à disposition un registre public d'accessibilité.

Par ailleurs, la commission communale pour l'accessibilité doit tenir à jour la liste des établissements accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.

Pour faire cela, 2 ambassadeurs de l'accessibilité seront recrutés pour une durée de 9 mois.

Il s'agira de jeunes volontaires en Service Civique financé à 81% par l'État. Organisés en binômes, les volontaires disposeront d'une tablette pour diagnostiquer et enregistrer les ERP sur le site Accès Libre : acceslibre.beta.gouv.fr

Aurélia Chorin,
Adjointe en charge du social
et des solidarités

75 ans et + Invitation au spectacle des frères FORSINI

Le jeudi 28 avril 2022, à 15h, salle de l'Estran, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est heureux de renouer avec les moments de convivialité à destination des seniors de la commune.

Ainsi, tous les administrés de 75 ans et plus sont conviés à venir assister gratuitement au spectacle des frères FORSINI.

Deux comédiens mêlant humour et art du cirque (personnages clownesques, jongleries, numéros de saltimbanques) pour un duo désopilant.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire (le nombre

de places étant limité à 243) en contactant Damien Prudhomme au CCAS : 02 96 70 64 18

Consignes sanitaires en vigueur à respecter



RÉSIDENCES AUTONOMIE

Quoi de neuf ?

Beaucoup de choses !
 Dans chaque résidence des travaux de rénovation et d'embellissement avaient été engagés.

Rendons-nous à la résidence de l'Ic. Une impression de neuf, de confort se dégage du lieu. Grâce à l'installation de faux-plafonds blancs et au renouvellement des éclairages, les couloirs sont devenus très clairs. Mentionnons également que l'isolation thermique par l'extérieur est achevée. Le petit salon d'accueil attire tout de suite l'attention ; il a été décoré par les artistes de l'association ART'M (Marine Chérel, artiste indépendante). Les résidents sont très fiers d'avoir pu participer à ce travail en s'essayant à la technique du Graff.



Salon d'accueil de la résidence de l'Ic

Entrons maintenant dans la résidence des Magnolias. La fresque peinte dans le hall, intégrant les boîtes aux lettres, est magnifique !

_ « Bonjour Thérèse, tu as l'air en pleine forme !
 _ *salade de fruits...*
 _ oui, je sais que tu aimes ce dessert, on vous en a servi aujourd'hui ?
 _ *j'ai la mémoire qui flanche...*
 _ c'est un peu normal à ton âge, ne t'inquiète pas !
 _ *Kenavo...*

_ ah ben Thérèse, je viens juste d'arriver...
 _ mais tu n'as rien compris ! On a chorale aujourd'hui, ce sont les chansons que nous avons apprises».

Effectivement depuis quelques mois, la P'tite Chorale des Magnolias s'entraîne toutes les trois semaines, accompagnée à la guitare par Dominic qui intervient également auprès de la P'tite Chorale de l'Ic. Tous les résidents sont enchantés.

La vie dans ces résidences n'est certes pas ennuyeuse. Sandrine, l'animatrice, propose aussi des jeux, des ateliers créatifs, de l'entraînement à la mémoire, la Roue de la Fortune, le loto, des sorties,

Une fois par mois des bénévoles de l'association Mona Lisa encadrent un groupe de parole pendant une heure et demie. Ajoutons à tout cela la pratique de la gymnastique adaptée, une fois par semaine.

Enfin, bien connu de tous maintenant, et fort apprécié des résidents, le Triporteur emmène les aventuriers par nos routes et chemins, sans jamais faillir. C'est une équipe qui roule !

*Elizabeth Werner,
 Conseillère déléguée aux solidarités*



Hall d'entrée de la résidence des Magnolias

VENEZ DÉCOUVRIR LES RÉSIDENCES !

Des logements sont régulièrement disponibles.

Pour visiter ou vous inscrire sur la liste d'attente, contactez les Directrices :

*Résidence autonomie de l'Ic
 ☎ 02 96 73 73 12
 flpa.binic@besurmer.fr*

*Résidence autonomie des Magnolias
 ☎ 02 96 70 64 92
 flpa.etables@besurmer.fr*

BESOIN DE DISCUTER

Deux jeunes filles, Lina et Romane, effectuent une mission de Service Civique auprès des seniors de la commune. Si vous souhaitez rompre votre solitude, elles vous proposent des moments de convivialité à domicile (jeux, lectures, discussions, balades, accompagnement lors des déplacements, initiation aux outils numériques...).

Pour prendre rendez-vous avec elles ou avoir des informations, veuillez les contacter auprès du secrétariat de la résidence autonomie des Magnolias au 02 96 70 64 92



Participation des habitants

La participation des habitants fait partie de notre ADN, elle est au cœur de notre programme et est transversale.

C'est pour cela que nous avons décidé qu'elle soit coordonnée par le maire et deux élus référents, Gilles Rousseau, Conseiller délégué à la participation et Pierre Hérissard, Adjoint aux associations et au sport. Ce trio, avec l'appui de Mathilde Legrand, chargée de mission, coordonne la participation citoyenne et l'animation de la commission extra-municipale.

La participation citoyenne, c'est quoi ?

Différents niveaux de participation peuvent être mobilisés en fonction des tenants et des aboutissants d'un projet :

- **L'information** : c'est le point de départ de toute démarche participative. Le partage d'informations sur un projet peut se faire via le Cap'Infos, la presse locale, le site internet de la commune, une campagne d'affichage, une réunion d'information, etc.
- **La consultation** : la municipalité invite les habitants ou un groupe de personnes déterminées à partager leur avis sur un projet ou une

de ses caractéristiques. Les élus s'appuient ainsi sur les données récoltées pour construire la suite du projet. La consultation peut par exemple se faire via un questionnaire diffusé en ligne et au format papier comme ce fut le cas concernant la bibliothèque municipale Renée Guilloux.

- **La concertation/co-construction** : cette action a pour but de travailler collectivement sur un projet afin d'arriver à une solution ou proposition acceptable pour le plus grand nombre. Cette réflexion sera ensuite soumise à la municipalité. Cela peut se traduire par des ateliers, des débats, etc.

- **La co-décision** : les personnes ou le groupe d'acteurs ayant travaillé sur le projet sont habilités pour la prise de décision. C'est le cas par exemple des budgets participatifs, où le poids du vote d'un habitant est le même que celui d'un élu.

C'est bien l'intérêt général qui primera dans l'avancée des projets.

Commission Extra-Municipale

Vous avez de l'intérêt pour certains sujets et vous désirez vous impliquer dans la vie municipale ? La commission extra-municipale est faite pour vous. Elle vous accueille-

ra et vous présentera les objectifs et les règles de fonctionnement. Elle vous guidera dans l'utilisation des outils d'intelligence collective et de la plateforme collaborative mais aussi vous accompagnera pour créer du lien et mutualiser vos outils et vos compétences au service des projets collectifs.

+ d'infos sur <https://jeparticipe.besurmer.fr/assemblies/commission-extra-municipale>

Les projets à volets participatifs

Plusieurs projets portés par la commune nécessiteront la participation des habitants à différents degrés et étapes. Il a été proposé par exemple, dans le cadre des Traversées de Binic, une exposition et des ateliers « chaussettes » afin d'informer les habitants et recueillir leurs préoccupations dans le cadre de ce projet.

Pour retrouver tous les projets participatifs :

<https://jeparticipe.besurmer.fr>

Une question concernant la participation citoyenne, la commission extra-municipale ou la plateforme participative ?

Contactez-nous à participation@besurmer.fr

Plate-forme Participative <https://jeparticipe.besurmer.fr>

Depuis janvier 2021, la commune travaille sur le développement de cette plateforme comme outil supplémentaire au service de la participation citoyenne.

Accompagnés par le cabinet de conseils Savoir d'Usage, élus et agents ont travaillé pendant plusieurs mois pour proposer ce nouvel outil qui, nous l'espérons, permettra de renforcer la participation des habitants.

3 espaces différents

Aujourd'hui la plateforme propose trois espaces distincts :

- un espace interne, accessible uniquement aux élus et agents du territoire et permettant d'échanger et collaborer entre eux
- un espace Commission Extra-Municipale, permettant aux habitants et acteurs du territoire de suivre les actualités de cette instance, comme par exemple la liste des groupes de travail
- un espace lié aux projets municipaux à volets participatifs, visant non seulement à informer les habitants des avancées de ces projets mais aussi de participer à des actions. Une enquête sur La Rognouse est disponible jusqu'au 17 avril.

Une plateforme évolutive

Les différents outils et espaces de cette plateforme numérique ne sont pas figés

dans le temps.

En effet, d'autres fonctionnalités/onglets/espaces pourront voir le jour en fonction des besoins des habitants et des différentes instances.

Un investissement humain et financier

La mise en place de la plateforme est opérée par Open Source Politics pour 1 000€ HT.

Son hébergement et sa maintenance techniques sont également réalisées par cette entreprise pour 250€ HT par mois.

La commune se fait par ailleurs accompagner par le cabinet de conseils Savoir d'Usage pour concevoir le projet et accompagner l'administratrice de la plateforme dans sa prise en main. Cela représente 25 heures d'accompagnement pour un total de 2 300€ HT.

Enfin, la modération de la plateforme (création de contenu, suivi des inscriptions et des projets, etc) est réalisée par un agent de la commune.



Retrouvez ce pictogramme comme symbole des actions participatives !

Un guide pour vous accompagner dans la prise en main

Nous vous proposons un guide pour vous accompagner dans l'appropriation de cette plateforme. Il est disponible sur la page d'accueil du site. Si toutefois vous continuez à rencontrer des difficultés, n'hésitez pas à écrire à participation@besurmer.fr.



Urbanisme

Habitat Participatif

En 2021, une étude a été lancée pour un projet d'habitat social, participatif et intergénérationnel avec l'association EPOK en tant qu'assistance à Maitre d'œuvre : l'association Kergoëlo, qui regroupe des personnes désireuses de faire évoluer le projet pour y vivre et des bailleurs sociaux intéressés par ce projet innovant.

Au sein de la commune, ont été retenues, suite à l'exposition de l'été 2021, les propositions faites par les habitants. Celles-ci ont été intégrées au nouveau cahier des charges sur lequel les études sont poursuivies sur les Traversées de Binic et l'aménagement du cœur de ville (re-naturalisation de l'Estran, parkings silo) avec le cabinet Univers, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

SÉQUENCES DU PROJET

1 LA VALLÉE DE L'IC

- Zone végétalisée (existante)
- Prolongement végétalisé / zone inondable

2 LE COEUR DE VILLE

- La grande place
- Limite bâtie de la place
- - - Départementale : circulation ralentie

3 LE BOULEVARD URBAIN

- Bâti
- Projet de densification

4 LE PORT

- Bassins

..... Traversées piétonnes - cyclistes

■ Parking en silo

— Départementale

— Rivières



Une restauration collective durable

Soucieuse du « bien manger » au sein de la commune, la municipalité souhaite mettre en place une restauration collective durable construite de façon participative avec les acteurs concernés par le sujet.

Au cours l'année 2021 un groupe de travail issu de la commission extra-municipale s'est réuni afin de travailler à une solution de restauration collective idéale.

En 2022, afin de finaliser le travail nous allons nous faire accompagner par un groupement de cabinets de conseil Terralim et les Petits Ruisseaux qui se sont vu attribuer le marché suite à un appel d'offre le 21 décembre 2021.

La première réunion a eu lieu le 23 février 2022 en présence des différentes parties prenantes.

Les réunions vont se poursuivre pour aboutir d'ici la fin de l'année à l'élaboration d'un pré-programme qui sera le document définissant le projet de restauration collective idéale.

Coût de la mission : 22 720 euros

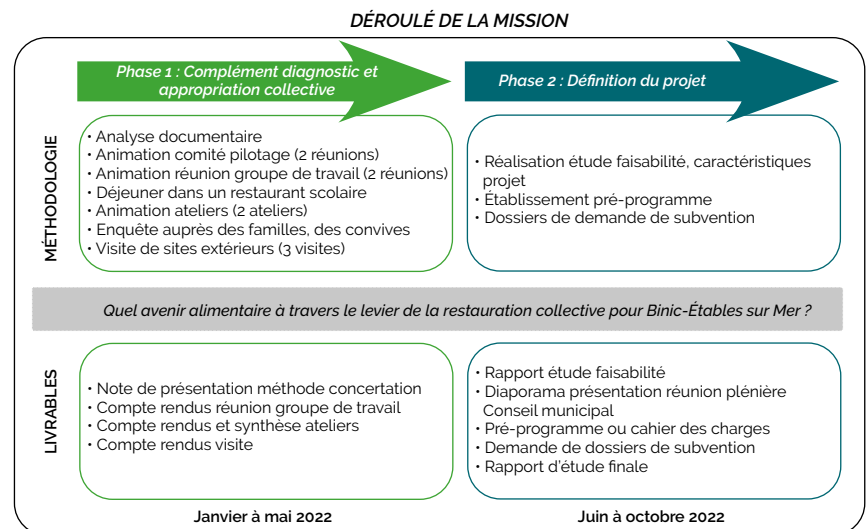
Coût de la subvention : 25 200 euros

Suivez l'avancée du projet sur la plateforme <https://jeparticipe.besurmer.fr>, onglet « Projets à volet participatif ».

Jean-Michel Treussard,
Adjoint à l'enfance
et la jeunesse



Groupe de travail, le 23 février 2022



LES 16-18 ANS

PROJET ARGENT DE POCHE BILAN 2021

Comme annoncé dans le glaz en transition #9, le dispositif argent de poche a été mis en place sur la commune en 2021 et ce, pour la première fois.

Il s'agit de créer la possibilité pour des adolescents et des jeunes adultes (16-18 ans) d'effectuer des petits travaux de proximité au sein de la collectivité à

l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation (15€ pour 3h de mission).

Les missions ont eu lieu pendant les vacances d'été, de la Toussaint et de Noël.

74 missions ont été réalisées.

Une trentaine de jeunes ont

pu bénéficier de ce dispositif qui a donné entière satisfaction. Il a été décidé de le reconduire pour 2022.



À TABLE

Restauration scolaire

*** Loi Egalim**

Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

Dans le cadre de loi EGALIM, la commune a fait l'acquisition de fontaines d'eau et pichets en inox pour les cantines scolaires. Cela a permis de supprimer l'utilisation des bouteilles en plastique et ainsi de se mettre en conformité avec la loi.

M arché unique de restauration scolaire au 1^{er} janvier 2022 pour les 4 cantines

Deux prestataires confectionnaient auparavant les repas des 4 écoles (le Sirescol pour Étables sur Mer et Convivio pour Binic).

Le nouveau marché a débuté le 3 janvier 2022.

Pour l'élaboration du cahier des charges et l'attribution du marché la commune a bénéficié de l'appui de la maison de l'agriculture bio 22 et 56.

L'offre intègre au minimum 30% de

produits de qualité et durables tel que défini par le décret d'application de la loi Egalim*.

Au minimum 20% seront issus de l'agriculture biologique.

Le prestataire retenu pour ce marché est CONVIVIO qui assure dorénavant la confection et la livraison en liaison froide des repas auprès des 4 écoles de la commune.

La cantine a 1€ - Au 1^{er} janvier 2022, la municipalité a revu la grille de tarification des repas des cantines.

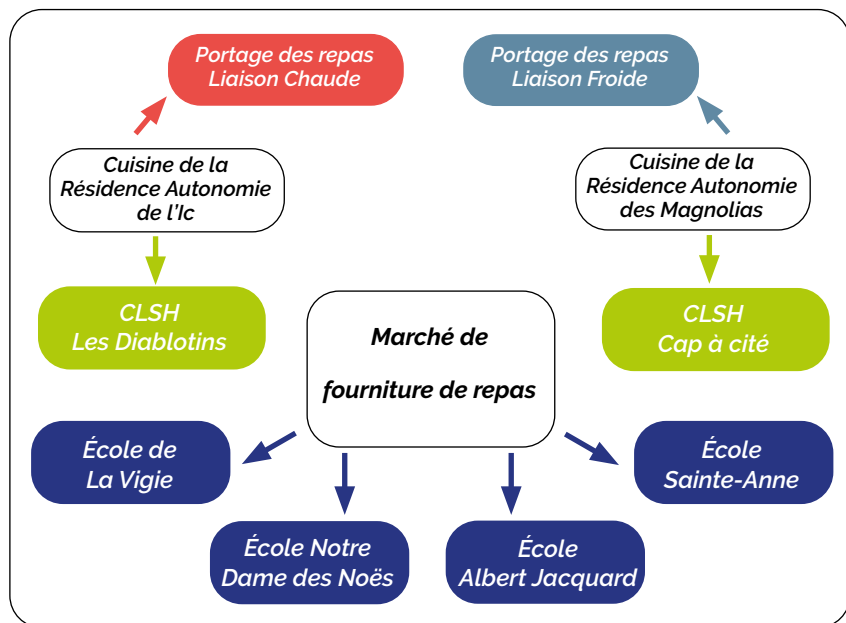
Cela a permis de mettre en place « la cantine à 1€ pour les enfants de familles modestes

En contrepartie l'état s'engage à verser à la commune 3€ par repas facturé à 1€ maximum.

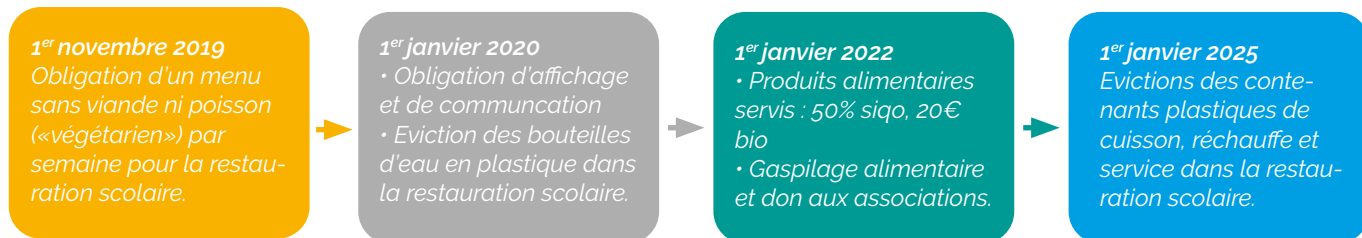
23% des familles vont pouvoir bénéficier de ce dispositif.

La révision de la grille des tarifs a permis à 43% des familles de se voir appliquer un tarif inférieur au tarif 2021.

Jean-Michel Treussard, Adjoint à l'enfance et la jeunesse



Les étapes imposées par la Loi Egalim



Au service de notre cadre de vie

En urbanisme, compte tenu de la forte augmentation du nombre de dossiers (de 320 dossiers en 2020 à 498 en 2021), nous avons renforcé l'équipe afin d'améliorer les qualités de travail des agents.

Volume des dossiers étudiés :

Vos contacts du service Urbanisme

Située à la mairie déléguée à Binic,
2 quai de Courcy

- urbanisme@besurmer.fr
- assistant.urbanisme@besurmer.fr
- direction.urbanisme@besurmer.fr

Accueil téléphonique les mardis,
mercredis et vendredis au
02 96 73 39 95

| Année | Déclaration Préalable (DP) | | Permis de Construire (PC) | |
|-------|----------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| | Nombre de dossiers déposés | Nombre de dossiers favorables | Nombre de dossiers déposés | Nombre de dossiers favorables |
| 2020 | 210 | 159 | 110 | 84 |
| 2021 | 330 | 236 | 168 | 68 |

En 2022 entre en vigueur la RE2020 ou Réglementation Environnementale 2020 car pour la première fois, la portée de la réglementation est étendue à l'énergie grise des matériaux utilisés pour la construction des bâtis neufs.

À l'aune de cette réglementation «bas carbone», rénover l'existant, réduire la construction neuve sont à prioriser.

• Auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération, nous avons continué l'élaboration des SCoT* (Classification SDU*, hameau, EPR*, ...), PADD*,

PLUi* avec pour notre commune le recensement des espaces agricoles et naturels, des cheminements doux, du petit patrimoine -fontaines, lavoirs, croix, maisons de pêcheurs ou demeures d'époque, bâti remarquable (maisons d'armateurs, villas «Legris», moulin), des arbres remarquables à protéger, et des espaces boisés à conserver ou à créer (EBC*).

Hélène Lutz,
Adjointe à l'environnement,
l'urbanisme et mobilités

* SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale d'aménagement et de développement durables

* SDU : Secteur Déjà Urbanisé

* EPR : Espace Proche du Rivage

* PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

* PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

* EBC : Espace Boisé Classé

Le magazine Binic-Étapes-sur-Mer Tourisme vous est distribué avec ce numéro 1 du Binic-Étapes sur Mer magazine.

Tout comme l'an dernier, l'équipe de l'Office de Tourisme a voulu ce magazine comme une source d'inspiration aussi bien pour les habitants que pour les résidents secondaires et pour les vacanciers. Jeux, coloriage, quizz, anecdotes agrémentent la brochure.

De quoi vous donner des idées de sorties pour toute la famille !



Un Office de Tourisme Local

A fin de promouvoir notre sation classée de tourisme et selon nos engagements, la commune a décidé de reprendre la compétence tourisme.

Nous travaillons à élaborer notre stratégie touristique avec le nouveau

comité directeur, en cohérence avec l'agglomération et tous nos partenaires,

Le nouveau Comité Directeur de l'Office de Tourisme est désormais constitué de membres de Binic-Étapes sur Mer, tant dans le collège des élus que dans celui des socio professionnels.



Les membres du Comité Directeur de l'Office de Tourisme de Binic-Étapes sur Mer autour de la présidente Laure Mitnik.



**BINIC
ETAPES
SUR MER
TOURISME**

☎ 02 96 73 60 12

info@besurmer-tourisme.com
www.besurmer-tourisme.com

6 place Le Pomellec
22520 Binic-Étapes sur Mer

Lundi au samedi : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30,
excepté le mardi matin et le jeudi après-midi



LE SAC MARIN "A LA DÉCOUVERTE DE L'ESTRAN"

Envie d'explorer le bord de mer ? Le sac marin est fait pour vous !
Chaussez vos bottes ou baskets et partez à la découverte des habitants à marée basse ! Le sable, les rochers et les petites mares sont de riches viviers !

Partir avec le kit d'exploration, c'est observer l'environnement qui nous entoure : oiseaux, crustacés, coquillages ... et mieux comprendre ce qui se passe au bord de la mer.

- **Un kit de découverte en famille** : inclut un carnet d'exploration explicatif et des outils pour bien observer la nature (loupe, épuisette).

L'ensemble est proposé dans un sac pour partir en autonomie, en famille.

- **Un kit pédagogique pour sensibiliser sur l'environnement**

Le carnet d'exploration explique de façon ludique à travers des explications concises, des photos, des anecdotes et des devinettes le mode de vie des espèces vivant sur l'estran.

Il a été réalisé en partenariat avec VivArmor Nature.

Kit en vente 10€ à l'office de tourisme - à partir de 6 ans.



GARAGE ET LAVAGE

Val d'Armor

Après avoir ouvert le garage avec les parties réparation et vente de véhicules neufs et d'occasions, Yves-Marie et Marie Delamaire ont souhaité installer une station de lavage Haute Pression. Cette dernière est équipée d'une passerelle qui permet de faciliter le nettoyage des utilitaires, camping-cars, bateaux, ...

La station fonctionne 24/24 avec des pièces de 1 et 2 € ou des jetons et cartes disponibles à la borne automatique «carte bancaire».



Le garage fait partie du réseau Precisium qui garantit la réparation de toutes les marques de véhicules.

Infos

Boulevard Charles De Gaulle
22520 Binic-Étables sur Mer

Ouvert à l'année, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

☎ 02 96 32 05 74

Page Facebook - Garage-du-Val-d'Armor-Binic-Etables-sur-Mer

RESTAURATION - SNACK

7 Four

Yann et Madly appréciaient beaucoup Binic lors de leurs balades le week end, c'est pourquoi ils n'ont pas hésité à s'installer dès que l'occasion s'est présentée. Aussi, après plusieurs semaines de travaux, le 7 Four à ouvert ses portes le 14 octobre dernier. Tous les produits comme la viande, le fromage ou encore les légumes proviennent d'agriculteurs locaux et un nouveau burger est à la carte chaque semaine.



N'hésitez pas à vous arrêter pour déjeuner, goûter, dîner ou même juste prendre un café.

Infos

3 place de la Cloche
22520 Binic-Étables sur Mer

Ouvert tous les jours
sauf le mercredi, de 10h à 23h

☎ 02 96 73 36 39

Page Facebook - Le 7 Four
www.le7four.fr

SOUVENIRS ET PRODUITS LOCAUX

La Boutique de Binic

Après quelques rafraichissements, René-Jacques et Delphine proposent de bons et jolis produits dans leur boutique. En effet, la moitié du magasin offre une large gamme alimentaire (salée et sucrée) ainsi que des boissons locales. L'autre partie de la boutique est consacrée aux souvenirs, cadeaux, objets de décoration renouvelés régulièrement.

Un distributeur de pièces commémoratives de Binic (d'un côté le blason et de l'autre le phare) sera très bientôt installé.



Infos

Place de la Cloche
22520 Binic-Étables sur Mer

Ouvert tous les jours
sauf le lundi, de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h.

En juillet et août
ouvert 7/7 jours, en continu,
et en nocturne jusque 21h30
du 14 juillet au 15 août les jeudis et vendredis.

☎ 09 66 98 62 13

Page Facebook - Produits Regionaux
saveurs de Bretagne

AUTO ECOLE

CFR



C'est boulevard Clémenceau que vous pourrez vous former à la conduite de voitures, motos, scooters ou encore remorques. Dans un premier temps avec le simulateur avant de prendre la route en compagnie de la monitrice sur un des véhicules à boîte manuelle ou électrique à boîte automatique. L'auto école «labélisée» a été ouverte en juin 2021 par Nadine Feuvrier qui est également propriétaire d'établissements à Pordic, Trégueux et Saint-Brieuc.

Infos

1 Boulevard Clemenceau
22520 Binic-Étables sur Mer

Heures de conduite :
du mardi au samedi

☎ 02 56 44 20 65

www.autoecole-cfr.fr

Commerçants, artisans, associations,
n'hésitez pas à nous faire part de votre
installation afin de relayer l'information :
culture.communication@besurmer.fr.

REMARQUABLE

Une charte de l'arbre pour valoriser le patrimoine naturel

Sur la commune de Binic-Etables sur Mer, une charte de l'arbre est en cours d'élaboration. Afin de compléter et de démarrer ce travail, il nous a paru utile de lancer un recensement des arbres remarquables sur le territoire communal.

La charte de l'arbre

La charte de l'arbre est destinée à être proposée aux habitants de la commune, aux agents municipaux, aux élus, aux propriétaires ou locataires de terrains contenant des arbres (bois, espace bocager, jardin arboré, etc.), aux entreprises d'espaces verts et à celles liées spécifiquement aux arbres (grimpeur-élagueur).

Elle contiendra 4 grands chapitres destinés à :

- mieux connaître le fonctionnement des arbres,
- mieux connaître les arbres situés sur notre commune,
- mieux connaître la réglementation liée aux arbres,
- mieux connaître la valeur financière des arbres (agrément et environnementale).

Des orientations ou pistes d'actions seront proposées afin de protéger

l'existant et de développer de nouvelles plantations sur les domaines privés et publics.

Recensement des arbres remarquables

Un recensement des arbres remarquables a été effectué sur notre commune.

Si vous êtes propriétaire d'un terrain, ou si vous connaissez l'existence d'un arbre particulier par sa variété (essence rare) ou par sa taille (circonférence à 1m30 ou sa hauteur), la commune a engagé une phase d'identification des sujets qui méritent d'être recensés.

Il vous a fallu remplir une fiche de recensement* et l'adresser ou la déposer à la mairie.

Celle-ci a fait l'objet d'une visite par le conseiller délégué à l'environnement, Alain Donnet.

Une préoccupation commune : les arbres

Les arbres sont des compagnons fidèles qu'il convient de respecter et de soigner au mieux. Une charte de l'arbre nous permet de découvrir une partie de leurs secrets. Ces engagements nous aident à nous retrouver, dans une démarche citoyenne, autour d'une préoccupation et d'un thème qui nous sont communs.

Alors n'hésitez pas à remplir la fiche de recensement. Elle fera l'objet de toutes les attentions. Merci d'avance à tous les contributeurs.

Alain Donnet
Conseiller municipal délégué à
l'environnement terrestre

Fiche de recensement d'un ARBRE remarquable

Vous trouverez la fiche sous format papier en mairies et sur le site internet :

www.binic-etables-sur-mer.fr/charte-de-larbre-en-cours-recensement-des-arbres/

Il vous sera demandé la taille de l'arbre, sa position sur la commune avec un plan éventuellement et pourquoi pas une photo.



DES ACTIONS

Constance et Mobilisation

La commune a reçu en 2021 le Label Terre Saine par le ministère de la Transition écologique pour le programme Zéro phyto poursuivi depuis 2011.

Ainsi, l'implication constante des agents communaux a été reconnue au plan national.

Nous nous sommes mobilisés pour favoriser des gestes quotidiens vertueux tels que :

- fonctionnement interne : la pose de poubelles de tri sélectif des déchets dans la collectivité en mairies et au centre technique municipal ou la suppression des bouteilles en plastique par la fourniture de gourdes-inox aux agents et la pose de fontaines dans les cantines scolaires.
- fonctionnement extérieur : la pose d'un bac de compostage mis en place à la mairie et un composteur collectif expérimental dans un quartier, l'installation de bacs à marée et l'organisation de « La journée mondiale du nettoyage ».
- la formation de volontaires via le module « Changeons d'Ère* ».
- L'association Bretagne Vivante* avec son inventaire faune flore Vau Durand.

En même temps, pour protéger notre cadre de vie, nous avons voté :

- mutuellement, le périmètre de protection par la commune et le conservatoire du littoral et recensé les

terrains communaux impliqués

- des périmètres de protection de zones humides et de cours d'eau, affluents de l'IC qui seront soutenus par des achats de terrain par la commune
- une motion algues vertes

Nous avons attesté de l'érosion du trait de côte suite au diagnostic fait début 2021 par le CEREMA*, et avons déposé un dossier « France vue sur Mer » pour être aidés.

La reconnaissance du recul du trait de côte par l'établissement d'une carte graphique est en cours avec l'aide des services de l'état et de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

La limitation à 1,5°C de dérèglement climatique est encore possible. Elle suppose néanmoins une action rapide et massive de la part notamment des collectivités. Il convient d'insister sur la dimension collective de la sobriété qui, si elle implique des changements individuels, ne pourra se faire que si la collectivité met à la disposition des usagers des infrastructures permettant ces évolutions.

C'est pourquoi la commune en 2022 se fait aider par un bureau d'étude extérieur afin de mettre en place son propre PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial).

*Hélène Lutz,
Adjointe à l'environnement
l'urbanisme et mobilités*



Poubelles de tri sélectif des déchets situées en mairies

* Changeons d'Ère

La commune participe depuis septembre 2021 à un projet innovant et ludique qui permet à un groupe d'habitants d'être sélectionnés et d'être formés aux différents enjeux de la transition écologique : gestion des déchets, consommation durable, mobilité douce, économies d'énergie, etc.. Les habitants tirés au sort ont ainsi l'opportunité de vivre une expérience éco-citoyenne depuis le mois de septembre 2021, dans une ambiance conviviale et accessible à tous. Des ateliers sont proposés à chacun, avec des moments d'échanges de savoir-faire et de partage d'astuces.

* L'association Bretagne Vivante

est, depuis plus de 60 ans, la principale association de protection de la nature en Bretagne. Elle est un acteur incontournable de la préservation de la biodiversité dans la région.
www.bretagne-vivante.org
Qui voluptis maiost quas

* CEREMA

Établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. www.cerema.fr/fr

DU NOUVEAU

Travaux réalisations 2021 et projets 2022



Rue du Chien Noir

Photo Gilbert Bertrand



Platelage de la passerelle

Photo Gilbert Bertrand

En 2021, nous avons achevé plusieurs gros chantiers :

- la rue du Chien Noir , opération intégralement pilotée par les services techniques communaux,
- la mairie principale avec de nombreuses difficultés de fin de chantier dont la défaillance d'une entreprise,
- le dragage du port, l'installation de la vanne motorisée à l'entrée du bassin, la renaturation du site de stockage des sédiments avec la plantation récente d'environ 500 arbres et arbustes pour former des haies bocagère,
- les 2 marchés à bons de commande ont permis la réfection de plusieurs voiries et la création de voies douces pour les piétons et les vélos mais aussi la réfection de trottoirs,
- le platelage de la passerelle du port a été renouvelé en bois de chêne

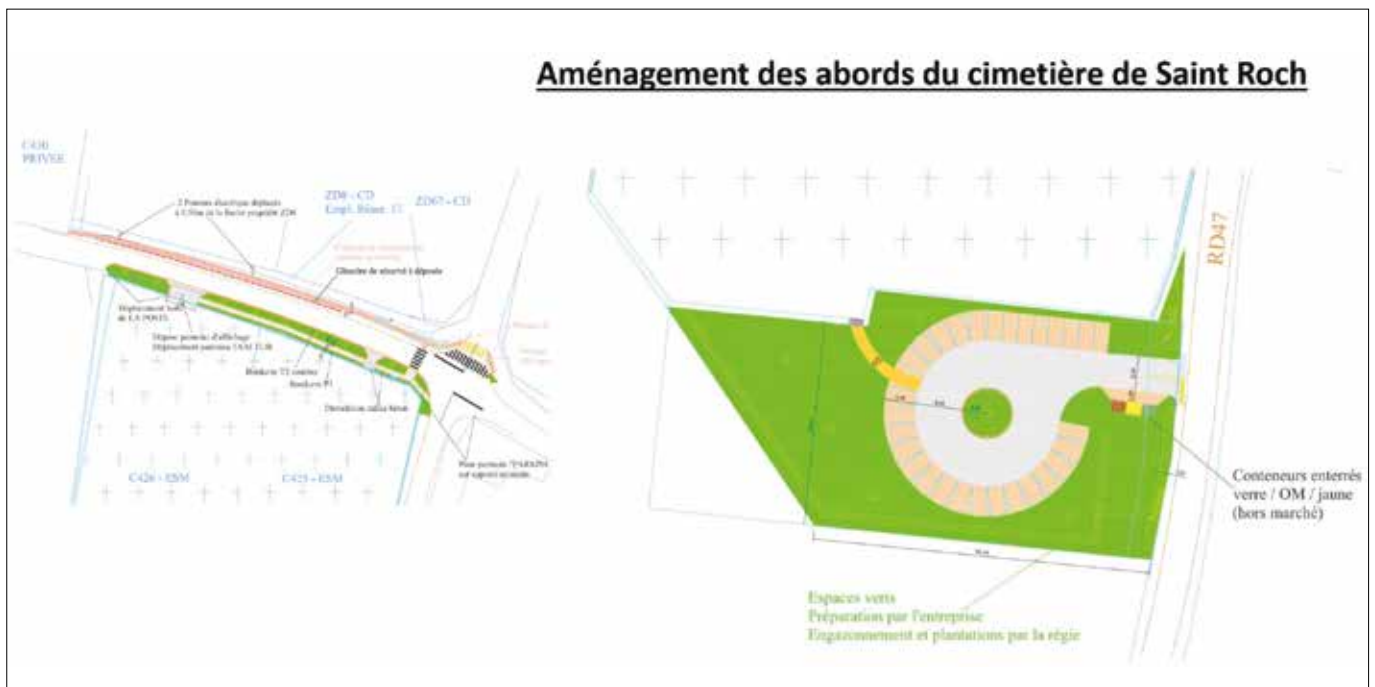
d'origine française.

- deux nouveaux WC automatiques ont été installés sur la Banche et à l'avant-port,
- la rénovation de la promenade de la Banche a démarré le 8 mars pour être livrée avant les vacances de printemps.

Côté voirie

Les travaux boulevard Legris vont se poursuivre avec l'effacement des réseaux électrique et télécom. L'agglomération prévoit des travaux sur les réseaux d'eau rue des Fontaines, rue des Moulins et rue Pasteur. Ils ont démarré le 14 mars par la rue Pasteur pour une durée de 2 mois.

Un programme d'entretien de l'éclairage public est en cours avec le syndicat départemental d'énergie (SDE) et un programme de rénovation



est à l'étude afin de pallier un certain retard cumulé.

L'aménagement d'un parking à l'arrière de cimetière Saint Roch et des abords à l'avant sont prévus avant l'été (cf. plan joint).

Renouvellement de matériel : après le renouvellement de la balayeuse en 2021, nous prévoyons le remplacement du tractopelle et d'un tracteur.

BÂTIMENTS

Les travaux de rénovation des vestiaires du stade de foot Jean-François Capitaine ont démarré le 11 mars avec une maîtrise d'oeuvre de l'agglomération.



La rénovation thermique et acoustique de la salle des Loisirs est prête à être lancée avec la maîtrise d'oeuvre architecturale et technique du bureau Icar.

La réalisation de l'espace France Service au rez-de-chaussée de la poste est également proche du lancement.

Poursuite des améliorations de la salle de l'Estran :

En 2021, l'Estran a fait l'objet de travaux de remise en marche du système de gradins, de sécurisation de l'accès au toit, de remise en conformité du système d'alarme incendie. Cela a permis d'obtenir l'autorisation officielle

après le passage de la commission de sécurité.

En 2022, nous prévoyons l'installation d'un système Wifi, des rénovations d'éclairage, l'amélioration du stockage du matériel et un diagnostic des performances énergétiques. Le but étant d'améliorer les usages du bâtiment.

Finalisation des travaux de l'église Notre-Dame d'Étables sur Mer.

La rénovation de la voûte de la chapelle côté nord est achevée. Un des piliers a été entièrement reconstruit. Au vu de l'état très dégradé de la charpente du côté sud, nous avons dû relancer un nouveau marché afin de rénover l'ensemble des trois voûtes.

Le chantier bat son plein depuis l'été avec principalement l'entreprise DLB pour la charpente et Beau-Fils pour la maçonnerie. La couverture se fait en parallèle de la poursuite des travaux de charpente et de maçonnerie. L'ensemble des

travaux sur le côté sud sont avancés à plus de 70%. La totalité de l'opération est supervisée par l'architecte Christophe Fagau et par les services de la commune.

Le programme de diagnostic et d'entretien des bâtiments

va se poursuivre grâce au nouveau technicien spécialiste des bâtiments en vue de structurer et d'optimiser le patrimoine bâti.

*Gilbert Bertrand,
Adjoint aux travaux*

Le service technique municipal

Nous démarrons cette année avec un nouveau responsable du centre technique, un nouveau technicien chargé des bâtiments et une nouvelle organisation que nous avons souhaitée plus collégiale.

Projet d'extension/ restructuration du Centre Technique Municipal (études).

L'objectif est d'étendre et d'adapter le site à la taille et aux besoins de la commune. Nous travaillons actuellement avec l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités, l'ADAC, pour définir le projet et le centre de gestion pour la partie ergonomie. Ce projet doit aussi permettre d'améliorer les conditions de travail, de sécurité et d'efficacité des agents.

Moyens informatiques

Le logiciel Open GST a été déployé et permet de lancer directement des interventions de travaux par le centre technique.



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Deux ans de mandature selon le calendrier officiel et seulement 20 mois de gouvernance depuis juillet 2020.

Ce premier tiers du mandat a été dense, des collaborateurs élus et agents nous ont quittés, d'autres sont arrivés pour les remplacer et nous allons en accueillir d'autres encore. Ainsi va la vie des collectivités. Je remercie les agents qui sont partis vers d'autres missions pour le travail accompli et pour leur engagement au service de la commune et de ses habitants. L'arrivée d'un nouveau directeur des services va nous permettre de mieux structurer l'organisation et de nous doter d'un organigramme plus efficient pour une commune de 7000 habitants. Cette nouvelle gestion des équipes visera à mieux valoriser les compétences des agents et à les renforcer grâce à un plan de formation. Tout ceci permettra une meilleure délégation des tâches dans une organisation qui définira précisément les rôles et fonctions de chacun.

Côté élus, nous avons travaillé à un nouveau schéma de gouvernance enrichi par l'expérience des premiers mois de mandat, ce schéma expérimenté depuis plusieurs mois est satisfaisant, il est basé sur une meilleure distribution des tâches entre élus et une définition plus claire des différentes

instances.

Des travaux sont engagés avec le centre de gestion qui nous accompagne selon deux axes de travail :

- Un travail sur la prévention des risques coordonné par le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)
- Un travail sur une meilleure collaboration agents/élus

Depuis la tenue du débat d'orientation budgétaire le 26 janvier et le vote du budget le 16 mars, tout est en place pour mettre en œuvre nos projets avec des équipes renforcées et motivées.

Deux grands principes guideront nos actions :

- La transition environnementale et sociétale pour faire face aux grands défis de notre monde en mutation, contribuer à limiter le réchauffement climatique, à en modérer les effets et prendre soin des plus fragiles.
- La participation des habitants sur les grands projets, mais aussi sur notre quotidien s'agissant d'aider et de soutenir l'avènement d'une société plus juste, plus résiliente et plus solidaire.

Il reste à inscrire toutes ces actions dans un plan pluriannuel jusqu'en 2026, à en mesurer les effets tous les ans et à vous en rendre compte régulièrement, nous nous y engageons.

Laurent Honoré et Annick Blanchard têtes de liste de l'équipe Terres d'Avenir ont annoncé lors du dernier conseil municipal leur démission de leurs fonctions électives. C'est toujours avec regret que nous voyons des personnes s'étant engagées dans la politique locale se retirer en cours de mandat.

Nous regrettons que ces deux élus n'aient pas réellement trouvé leur place dans une démarche contributive à la vie de la collectivité, ceci malgré l'ouverture offerte dans toutes les facettes de la vie municipale. Ils auraient pu apporter leur pierre à l'édifice avec leurs compétences respectives tant au service de la commune qu'à l'agglomération.

En ces temps qui s'annoncent difficiles, la commune a besoin de ses élus, de tous ses élus avec tous leurs apports, aussi modestes soient-ils.

Nous accueillerons avec plaisir les élus remplaçants et leur proposerons d'intégrer les commissions et groupes de travail comme nous l'avons toujours fait depuis le début du mandat.

*Paul Chauvin,
Maire de Binic-Étables sur Mer*

*Gilbert Bertrand
Maire délégué d'Étables sur Mer*

GROUPES DE LA MINORITÉ

Inventaire

L. Honoré, A. Blanchard, P. Darche, B. Machet, E. Larupt, S. Querré

Dans les Prévert de la commune

Des chemins

Des ruelles

Des côtes des plages,

Un port et sa mer

Des fenêtres d'immeubles

Des maisons de vacances

Des villas

Binic-Etables-sur-Mer

Une ville belle et fière

De son passé de ses idées

Chaleureuse vivante trépidante

Des associations et des commerces au
cœur battant,

Et des idées beaucoup d'idées

D'élan d'envie d'avenir

Avant

Binic-Etables-sur-Mer hiberne
maintenant

Arrachée à cet élan

Depuis deux ans

Plus d'idées de projets d'avancées

L'ennui

Les heures creuses

Avec pour seul horizon

Une réfection de salle des fêtes

Quelle ambition

Sinon rien

De réunions en réunions

De mots en mots de rien en rien

Dormons

Glissons dans la nuit

Des embauches pour remplacer les
idées

En attendant attendons

Dormons

Tranquilles

Le temps est long encore

Un inventaire à la Prévert

Un jardin, des fleurs

une année terrible

une minute de silence

une seconde d'inattention

cinq minutes d'entracte

et...

Un ville qui dort

Quatre ans encore.

M. Léger, S. Videment, B. Escande

Mot de la rédaction :

*Ce groupe n'a pas souhaité participer
aux expressions politiques de ce numéro*

ZOOM SUR ...

Qu'est-ce que le PLUi ?



PLUi, l'information des habitants :

En février 2022, une exposition de présentation du PLUi a été organisée sur le territoire de la commune de Binic-Étables sur Mer.

Des réunions d'informations publiques sont prévues à l'automne 2022 dans toute l'agglomération.

Il est important de s'informer à propos de ce PLUi, tous les documents seront consultables au moment de l'enquête publique, mais il est difficile de prendre connaissance d'une pile de documents de plusieurs dizaines de centimètres de haut.

Il est nécessaire que vous, habitants, vous vous en empariez.



Le PLUi (Plan d'Urbanisme intercommunal) est un document stratégique qui cadre le développement futur du territoire. Un certain nombre d'objectifs sont fixés pour les 10 à 15 ans à venir.

Ils s'agit d'un document qui régleme le droit des sols de chaque parcelle et les autorisations d'urbanisme. Ce PLUi s'appliquera sur les 32 communes de l'agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération. La surface artificialisée au cours de la décennie 2008-2018 (585 hectares) dans l'agglomération SBAA devra être divisée par 2 au cours de la décennie 2024-2034 soit 292 hectares pour les 32 communes. Le « zéro artificialisation des sols » est fixé par la loi à l'échéance 2050.

Ce PLUi est un document transversal qui concerne les points suivants: Habitat, Économie, Tourisme, Mobilités, Environnement, Transition énergétique et lutte contre le changement climatique.

Les étapes s'échelonnent de 2019 à 2024 :

- 1- Diagnostic du territoire 2019
- 2- PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) fin 2019
- 3- Réglementation, zonage 2020-2022

Cette étape traduira les nouvelles règles pour les permis de construire. Le zonage est en cours de réalisation pour les zones A (agricoles) et N (naturelles)

En janvier 2022, ce sera au tour des zones U (qui concernent l'urbanisation).

4 - Validation 2023

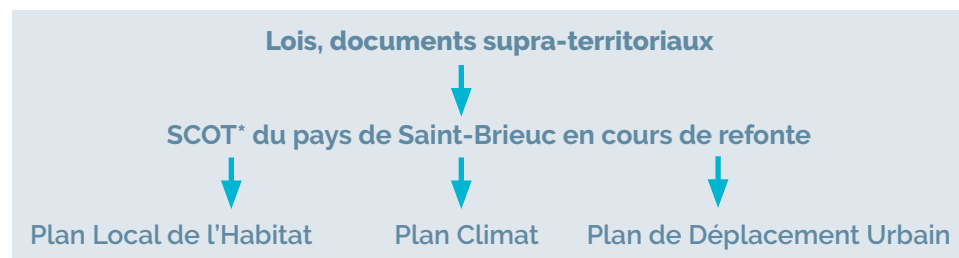
Différents partenaires seront consultés. Une enquête publique d'une durée d'un mois sera réalisée.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) sera approuvé début 2024.

L'approbation de ce PLUi est prévue en juin 2024.

*Hélène Lutz,
Adjointe à l'environnement
l'urbanisme et mobilités*

La démarche est encadrée :



* SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

ZOOM SUR ...

Collecter et traiter les déchets ménagers

Chaque habitant de l'Agglo produit aujourd'hui 696 kg de déchets par an (205 kg d'ordures ménagères, 69 kg d'emballages, 52 kg de verre et 370 kg de déchets déposés en déchèterie).

Pourquoi le coût de gestion des déchets va augmenter ?

Le coût du traitement des déchets va inévitablement augmenter car : il dépend de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). La loi des finances prévoit une augmentation progressive mais conséquente de cette taxe de 2021 à 2025 pour inciter à réduire sa production de déchets et protéger l'environnement.

Le montant de la TGAP sera :

Pour les déchets incinérés de 15€/tonne en 2025 (au lieu de 6€ par tonne en 2019)

Pour les déchets enfouis de 65€/tonne en 2025 (au lieu de 17€ par tonne en 2019)

Mais aussi parce qu'il va falloir entretenir et moderniser nos équipements de traitement et de valorisation des déchets pour répondre à l'obligation de traiter nos déchets au niveau régional.

Et encore parce que les recettes matières générées par la revente des matériaux recyclés sont en baisse.

Mode de recouvrement de la facturation (situation actuelle)

Actuellement il existe deux modes de financement du service de collecte des ordures ménagères issus des choix historiques des anciennes communautés de communes.

La TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) indexée sur la valeur locative des biens, elle est recouvrée par le Trésor public avec la Taxe foncière. Elle s'applique sur les périmètres des anciennes communautés de commune Saint-Brieuc agglomération et Sud Goëlo et elle concerne 80% de la population du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA)

La REOM (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères). La REOM est payée par toute personne qui utilise le service, ainsi les locaux vacants ou les professionnels qui n'utilisent pas le service ne paient pas de redevance. Elle peut être basée sur la composition du foyer ou le volume du bac.

Elle s'applique aux 14 communes des anciennes communautés de communes de Centre Armor Puissance 4, Quintin communauté et Saint Carreuc ce qui représente 20% de la population de SBAA. La redevance est recouvrée par les collectivités.

Au 1^{er} janvier 2024 la loi NOTRE fixe l'obligation d'instaurer un mode de financement unique.

Ce qui va changer

Le mode de facturation retenu (voté en conseil d'agglomération le 16 décembre 2021) est la TEOM pour l'ensemble du territoire avec une modulation incitative devenant ainsi TEOMi.

La TEOMi est basée sur la valeur locative du logement mais elle comprend aussi une part variable incitant chacun à trier et à réduire davantage sa production de déchets ménagers (bac marron). Cette part variable est déterminée

par la taille du bac, par le nombre de « levées » (ou de ramassage du bac par les services) ainsi que par le nombre de passages en déchetterie.

Pour assurer la mise en place de ce nouveau mode de financement au 1^{er} janvier 2024, un travail de préparation va débuter dès cette année 2022 et sera réalisé par des enquêteurs qui viendront rencontrer tous les usagers dans le but d'ajuster le dimensionnement des bacs selon la taille du foyer, d'équiper les bacs d'une puce permettant de les identifier, de recueillir les informations nécessaires pour la collecte et l'accès en déchetterie et vous conseiller sur la prévention et le tri des déchets.

- Faites leur bon accueil -

Ce que vous pouvez faire pour diminuer votre production de déchets :

- Composter vos déchets de cuisine et vos déchets de jardin
- Limiter le gaspillage alimentaire (20 à 40 kg par an et par habitant) (liste de courses, date de péremption, cuisiner les restes...)
- Réparer les objets abîmés
- Donner ou vendre ce dont vous ne vous servez plus
- Apposer un autocollant stp-pub sur votre boîte aux lettres (30 kg de papier par foyer et par an)

Plus d'informations :

- FAQ collecte des déchets sur saintbrieuc-armor-agglo.bzh

- par téléphone au 02 96 77 62 30

- par mel : accueilteomi@sbaa.fr

*Paul Chauvin
Maire de Binic-Étables sur Mer*

Village en Poésie

Village en poésie ! c'est quoi ?

Le label Village en poésie est en cours de validation pour notre commune. Il s'agit d'un engagement de donner à la poésie une place de choix dans nos actions municipales à tous les niveaux.

Binic-Étables sur Mer s'est engagé dans cette voie depuis de nombreuses années en encourageant les événements comme le Printemps des Poètes, les Escapes, les lectures publiques, les rencontres d'auteurs, les résidences d'artistes, les spectacles...

C'est donc tout naturellement que nous avons candidaté pour l'obtention de ce label. Cette appellation est obtenue en contrepartie d'un engagement durable et renouvelé pour promouvoir cette forme littéraire. La municipalité s'engage :

- à continuer à participer tous les ans au Printemps des Poètes,
- à publier un poème dans chaque numéro de son magazine municipal,
- à mettre en place deux promenoirs poétiques dès le mois de mars sur la commune, le premier aux Bernains, le second au parc de la Belle Issue,
- à offrir aux jeunes mariés un recueil de poèmes,

• à soutenir les initiatives en faveur de la poésie, festivals, associations, bibliothèques, librairies, établissements scolaires...

• à étoffer sa communication autour du label Village en Poésie, en partageant les informations du réseau des Villages en Poésie et en favorisant les échanges.

Ce label est attribué pour une durée de trois ans à l'issue desquels un bilan déterminera si les projets ont été menés à bien.

La collectivité continuera à proposer de nouvelles initiatives régulièrement, vous êtes tous invités à y contribuer pour continuer le voyage en poésie.

Vos suggestions sont les bienvenues à culture.communication@besurmer.fr, ou par simple courrier déposé aux accueils des mairies.

Parce qu'elle parle à l'âme, parce qu'elle touche à l'essentiel, parce qu'elle entretient la mécanique des sentiments. Parce qu'elle est multiple, parce qu'elle s'invente dans toutes les langues, parce qu'elle est libre. Parce qu'elle se lit seul, parce qu'elle se partage, parce qu'elle se dit, parce qu'elle se chante. Aujourd'hui, plus que jamais nous avons envie à Binic-Étables sur Mer de donner à la poésie tout l'espace pour nous émouvoir.

LA LANGUE QUE J'AIME

Oh que douce et harmonieuse
Est la langue des choses muettes
Plus douce à mon cœur
Que la rude langue des hommes.
Que calmement et doucement
Me parlent les arbres
Les joncs au bord de la rivière
Les bruyères sur la colline
Les genêts des garennes
Ondulant sous le vent
La mer dorée des landes
Ils me content des légendes
Ils me chantent des complaintes
Arthur, Iseult, Merlin.

Anjela DUVAL

AR YEZH A GARAN

O na dous hag heson
Eo yezh ar boudou mut
Flouroc'h d'am c'kalon
Eget yezh rok an dud
Pegen sioul, pegen flour
E komz ouzhin ar guez
Ar raoskl war ribl an dour
Ar brug war ar menez
Balan ar gwaremnou
N'avel o wagennin
Mor aour al lannegi
A gant din marvailhou
A gan din gwerzennou
Arzhur, Izold, Marzhin.

Anjela DUVAL